couche; cette récolte doit se faire avec précaution, en se servant de l'ongle du pouce; si l'on n'y mettait pas les ménagements nécessaires, la récolte serait presque nulle, car la fleur de haricot, qui tient fort peu à la tige quand il croît en pleine terre, y adhère encore bien moins quand cette plante est élevée sur couches. On continue les semis pour remplacer les plants épuisés et ne pas éprouver d'interruption dans les récoltes.

Choux et *Choux-fleurs*. — Le mois de janvier doit être utilisé pour réparer, au moyen des couches, les pertes que la mauvaise saison peut avoir fait éprouver au plant de choux et de choux-fleurs venu en pleine terre, soit en pépinière, soit en place. Dans ce cas il faut se contenter de semer sur couches les espèces hâtives, choux d'York ou cœur de bœuf, et choufleur demi-dur; mais il se passe souvent plusieurs années sans qu'on ait besoin de sacrifier des couches et des châssis pour cet usage.

Melons. — Le mois de janvier est la véritable époque pour les semis des melons cantalous, les seuls dont on fasse cas actuellement dans la culture maraîchère des environs de Paris. Beaucoup de jardiniers sont encore dans l'usage de semer chaque graine séparément dans un petit pot qu'on enterre dans la couche; quand le plant est assez fait pour être mis en place, on le plante avec toute la terre du pot, sans causer aucun dérangement à la végétation. Dans la culture en grand on peut se dispenser de cet embarras; il suffira de semer assez clair, à même la couche, et surtout, ce qui est le plus essentiel, de tenir le terreau dans un état moyen de fraîcheur qui permette d'enlever le plant de melon en motte sans difficulté. Replanté à l'instant même et assuré par un léger arrosage, il n'en souffre pas; sa croissance n'en est pas essentiellement retardée.

Les défoncements et les labours d'hiver dans le jardin potager doivent être achevés en janvier; la pleine terre ne réclame plus sur aucun point la présence du jardinier, tout occupé de la culture artificielle des primeurs sur couches. Les travaux de ce mois, pour cette culture, sont les mêmes que ceux du mois précédent.

§ II. — Jardin fruitier.

Le nombre des arbres susceptibles d'être taillés augmente à mesure que la saison avance; le sécateur et la serpette sont en pleine activité; cependant il est prudent de ne pas toucher jusqu'à la fin de février aux arbres fruitiers à noyaux, non plus qu'à la vigne. Chez les uns comme chez l'autre, il faut laisser les boutons à bois ou à fruits devenir plus faciles à distinguer, ce qui ne peut manquer d'arriver, puisque l'hiver, quelque rude qu'il soit, ne les empêche pas de grossir, bien que l'arbre qui les porte semble avoir du reste complétement interrompu sa végétation. Presque tous les arbres à fruits peuvent être plantés en janvier, excepté lorsque la gelée pourrait endommager leurs racines. Nous ferons ici, relativement à la vigne, une observation basée sur des faits que nous avons eu plusieurs fois occasion de vérifier par nous-mêmes. La vigne, quel que soit son âge, supporte bien la transplantation durant le temps où sa végétation est suspendue. En voici deux exemples. En 1814, nous trouvant au mois de janvier au hameau des Bordes (Seine-et-Oise), nous vîmes arracher un très beau cep de chasselas, fort vieux, adossé à un ancien bâtiment qu'on devait reconstruire au printemps. Ce cep avait des racines si nombreuses et si fortes que nous conseillâmes à un fermier d'essayer de le planter contre le pignon de sa grange, à l'exposition du midi. Des tranchées profondes d'un mètre furent ouvertes dans trois directions, et l'on y disposa les racines de la vigne dans de bonne terre rapportée; la vigne fut aussitôt taillée fort court. Elle reprit avec une merveilleuse facilité; dès la seconde année elle couvrait un grand pan de mur et donnait en abondance d'excellent raisin.

En 1832, faisant construire une terrasse devant une maison de campagne sur un coteau au pied de la citadelle de Liége (Belgique), nous ne voulûmes pas sacrifier un cep de vigne de Frankental d'une qualité supérieure. Vers le milieu de janvier, nous fîmes dépaver et creuser le sol pour mettre à nu les racines de la vigne; elles furent dérangées avec précaution et disposées de manière à ne pas rencontrer les travaux de maçonnerie qui eurent lieu au printemps suivant. La vigne fructifia comme à l'ordinaire, sans qu'on remarquât aucun changement, soit dans la qualité, soit dans la quantité du raisin; elle continua de végéter avec la même vigueur. Si l'on rapproche ces faits des expériences d'un agronome de Saône et-Loire qui a déterré toutes les racines de plusieurs ceps en hiver pour les enduire d'une solution d'alun, opération qui depuis trois ans n'a produit sur la vigne d'autre effet qu'une augmentation remarquable dans la quantité du raisin, sans en altérer la qualité, on en conclura que les plantations d'automne ne sont pas de rigueur pour la vigne, comme le pensent la plupart des praticiens, et que, lorsque le besoin l'exige, on peut traiter une vigne, même très vieille, comme un végétal rustique plein de ressources, pouvant reprendre à tout âge, au grand avantage du jardinier, qui, par ce procédé, s'assure une récolte abondante et prochaine.

Les moments d'inaction rendus inévitables par le mauvais temps doivent être utilisés pour des travaux de prévoyance qui peuvent s'exécuter à la maison. Ainsi, l'on pourra s'occuper activement de la construction des treillages destinés à des murs neufs ou récemment garnis de jeunes arbres en espalier. A Paris et aux environs, la profession de treillageur constitue un état à part; mais ailleurs le jardinier doit, autant que possible, tout faire par lui-même.

Nous ferons connaître, à cette occasion, quelques usages locaux qu'il nous semble utile de répandre, relativement au palissage des ar-